



CONTACTS:

- Mairie de Gy
164, rte de Gy
1251 GY
- Tél. 022.759.15.33
Fax 022.759.13.65
- Courriel:
info@mairie-gy.ch
- Site:
www.mairie-gy.ch
- Ouverture au public:
lundi et mardi
08h30 à 11h00
jeudi
16h00 à 19h00
ou sur rendez-vous

**Mardi
3 décembre
2013
place Gyvi
dès 16h00**

Les enfants gytans et presingeois de la classe des 7P et 8P de l'école de Presinge organisent une **vente de biscuits de Noël** pour financer une activité lors de leur prochaine classe de neige. Réservez leur un bon accueil!!



Billet du Maire

Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 26 août 2013, les conseillers municipaux ont accepté à l'unanimité un crédit d'investissement lié à l'achat de la parcelle No 471 sise sur la commune de Gy, au No 138, route de Gy. Le délai référendaire arrivé à son terme, le Conseil d'Etat a validé la prise de position des autorités communales par un arrêté émis en date du 21 octobre 2013. L'acte d'achat notarié a ainsi été signé en date du 31 octobre 2013.

Le montant du crédit d'investissement s'élève à CHF 1.7 mios, qui se décompose comme suit : CHF 1'575'000 pour le prix d'acquisition de la parcelle, CHF 60'000 pour les frais de notaire et CHF 65'000 pour des travaux de rafraichissement.

La parcelle 471, située dans le cœur historique de notre village comprend un grand bâtiment de 2'000 m³ composé d'un vaste appartement sur trois niveaux et d'une grange. Adossée au bâtiment de l'Auberge de Gy, propriété de la commune, et à proximité directe de la parcelle de la salle communale et de l'école, cette acquisition vient compléter idéalement le patrimoine immobilier communal.

Cette bâtisse, qui a appartenu durant plusieurs siècles à la famille Trossy, constituait la partie d'habitation d'un grand rural qui s'étendait sur les bâtiments alentours, partiellement vendus durant les années 60. La famille Trossy était établie à Gy depuis le milieu du XVIème siècle et c'est avec la nièce du dernier descendant de la famille qui a habité Gy, Monsieur Pierre Trossy, décédé en 1998, que cette opération a été négociée durant plusieurs mois.

À moyen terme, aucun changement d'affectation n'est prévu sur cette propriété. Des travaux simples de rafraichissement intérieur dans la partie d'habitation ont débuté et l'appartement de 9 pièces sera proposé dès le début de l'année 2014 à la location.

Cet investissement substantiel pour notre commune constitue une étape importante dans son cheminement. Il offrira à l'avenir des perspectives inédites pour le développement de certaines des structures de notre collectivité.

Albert MOTTIER - Maire



Le 15 décembre, nouvel horaire des TPG

Le nouvel horaire des TPG entrera en vigueur le **dimanche 15 décembre, celui-ci comprend quelques modifications pour la ligne A**, tant au départ de Rive que de Gy.

La mairie vous fera parvenir prochainement un horaire de poche pour les lignes A, G et le Noctambus NP.

Dans l'intervalle, il est possible de télécharger tous les nouveaux horaires sur: www.tpg.ch

Provisoirement, le secrétariat de la mairie pourra vous fournir une version papier des horaires du bus A.

Par ailleurs, pour répondre à la demande d'utilisateurs relayée par la commune, les TPG mettent en service un nouvel arrêt au croisement de

la route de Bellebouche et du chemin des Turaines. Arrêt dénommé :

« **La Baraque-à-Cloud** ». Nom du lieu dit, en raison à l'époque d'une construction appartenant à un Monsieur CLOUD. La mémoire collective aura retenu de cet emplacement cette dénomination qui prend un petit air officiel en devenant l'appellation d'un arrêt de bus.

Opération NEZ ROUGE 2013



Le petit renne au Nez Rouge sera à nouveau opérationnel en cette fin d'année afin de raccompagner tous ceux qui renoncent à reprendre le volant pour diverses raisons: fatigue, prise de médicaments, alcool, etc.

L'Opération Nez Rouge fonctionnera les nuits du 12 au 14 décembre, puis reprendra du 19 au 31 décembre 2013.

www.nezrouge.ch / tél. **0800.802.208**

Agenda:

- 24.11. Votations populaires
- 03.12. Vente de biscuits de Noël sur la place Gyvi
- 03.12. Stand de décorations de Noël sur la place Gyvi
- 10.12. Noël sur la place Gyvi
- 05.12. Fenêtre de l'Avent à la Mairie
- 11.12. Bibliobus
- 12.12. Conseil Municipal
- 13.12. Fête de l'Escalade des écoles de Gy et Presinge à Presinge
- 15.12. Spectacle pour enfants à la salle Gyvi
- 19.12. Fête de Noël au Temple et à la Salle communale



Marché Gytan

Une vente de décorations de Noël vous sera proposée par des habitantes de Gy les **mardis 3 et 10 décembre** sur la place Gyvi dès 16h00

Nouveau pour les aînés : « Autour d'une table »

Dans le cadre de la mission des unités d'action communautaire de la Ville de Genève et des communes qui vise à améliorer la qualité de vie et la santé au sein des quartiers et des villages, une collaboration avec IMAD (institution genevoise de maintien à domicile) a abouti à la conception et la mise en œuvre de la prestation « Autour d'une table ».

But?

Renforcer les liens sociaux entre les habitants en âge AVS de chaque village et **partager un moment convivial lors du repas de midi** grâce à une structure d'accueil dans un restaurant proche de leur domicile.

En quoi consiste cette prestation?

Vous dînez dans un restaurant tout près de chez vous en présence d'un accompagnateur et d'un groupe de personnes de votre village et de votre région.



Coût du repas?

Identique à celui d'un repas livré à domicile et facturé comme tel par IMAD (Fr. 7.90 à 15.80/repas)

Organisation?

Pour les habitants de Gy et de la région, le repas à lieu le mercredi dès 12h00, au restaurant Le Tilleul à Meinier qui réserve une table pour le groupe. Un accompagnateur vous accueillera à cette occasion.

Inscription?

Téléphonez au service repas IMAD **022.420.23.00** du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

Votre inscription doit être enregistrée au plus tard un jour à l'avance. Il est possible de réserver et de décommander votre présence jusqu'à 14h la veille auprès du service repas.

Plus d'information à la mairie de Gy.

SALON DE LA BOUGIE 2013 - du 22 NOVEMBRE au 1er DECEMBRE - FERME SARASIN, GRAND-SACONNEX

Vente de bougies de toutes sortes, décorations de Noël et friandises

Organisé par un comité bénévole, ce salon distribue depuis plus de 20 ans ses bénéfices aux petites associations caritatives en Suisse et à l'étranger.

Prévention cambriolage

Comme peu à peu les jours raccourcissent et que la nuit tombe plus tôt, les cambriolages dits du « crépuscule » redeviennent d'actualité. Les auteurs profitent de l'obscurité pour détecter la présence des occupants (lumière).

Veillez à ce que votre logis paraisse occupé. Evitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée, notamment en fin de journée.

Vous pouvez très facilement équiper une ou plusieurs de vos lampes d'un programmateur de prise électrique.

A l'approche des prochaines vacances et en cas d'absence prolongée, informez-en vos voisins et demandez-leur de vider régulièrement votre boîte aux lettres.

Si vous sortez le soir, veillez à ce que votre logement paraisse occupé. Evitez que votre absence puisse être trop facilement repérable en laissant une lumière allumée.

Concours du développement durable - Appel à candidature

13ème édition du concours du développement durable organisé par le Département des affaires régionales, de l'économie et de la santé.

Les projets et réalisations soumis au jury doivent contribuer à favoriser la convergence et l'équilibre durable entre efficacité économique, solidarité sociale et responsabilité écologique, pour Genève et sa région.

Le concours est ouvert à toute entreprise, personne, entité ou groupement issu des secteurs privé, associatif, public et parapublic,

domicilié ou exerçant une activité à Genève ou dans la région transfrontalière du canton (district de Non, Ain, Haute-Savoie).

La date limite pour la réception du formulaire d'inscription, accompagnée du dossier complet, est fixée au vendredi 31 janvier 2014.

Toutes les informations:

www.ge.ch/concours-dd
M. Jean-Pierre Tombola
+41.22.388.19.42

email:

jean-pierre.tombola@etat.ge.ch